

ACCOUNTAUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ACCOUNTAUDIT
Immeuble Les Thiers
4, rue Piroux
54048 Nancy Cedex
S.A.S au capital de € 103,500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Les notes 4.3.1 et 4.3.2 de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des goodwill. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues. En outre, nous avons revu les prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur recouvrable et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nancy et Strasbourg, le 29 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Bruno Masson

ERNST & YOUNG et Autres



Daniel Noël

Groupe DLSI

Etat du résultat global consolidé

chiffres en euros		2014		2013	
		du 1/1/2014 au 31/12/2014		du 1/1/2013 au 31/12/2013	
		valeur	% CA	valeur	% CA
Chiffre d'affaires	Note 7.1	180 896 131	100,00	183 840 577	100,00
Charges externes	7.2	-9 512 365	-5,26	-9 856 448	-5,45
Charges de personnel		-161 983 539	-89,55	-165 540 383	-91,51
Impôts et taxes et versements assimilés		-3 120 718	-1,73	-2 850 059	-1,58
Dotations - Reprises des Provisions	7.3	-422 815	-0,23	39 420	0,02
Autres produits et charges d'exploitation		1 421 635	0,79	1 793 497	0,99
Résultat opérationnel avant amortissements		7 278 329	4,02	7 426 604	4,11
Amortissements		-748 033	-0,41	-820 219	-0,45
Résultat opérationnel		6 530 296	3,61	6 606 385	3,65
Produits financiers divers	7.4	11 920	0,01	151 028	0,08
Charges d'intérêt	7.4	-521 719	-0,29	-662 772	-0,37
Résultat avant impôts		6 020 497	3,33	6 094 641	3,37
Charge d'impôt y compris CVAE	7.5	-1 886 406	-1,04	-1 943 389	-1,07
Résultat net		4 134 091	2,29	4 151 252	2,29
dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		3 934 485		3 901 336	
dont attribuable aux intérêts minoritaires		199 606		249 916	
Résultat net par action en Euros	7.6	1,55		1,54	
Résultat dilué par action en Euros	7.6	1,55		1,54	
Nombre d'actions		2 541 490		2 541 490	
Résultat net		4 134 091		4 151 252	
Autres éléments du résultat global de la période	7.7	5 152		88 510	
Effet impôt des autres éléments du résultat global de la période	7.7	37 000		-44 297	
Résultat global de la période		4 176 243		4 195 465	
dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		3 969 271		3 956 565	
dont attribuable aux intérêts minoritaires		206 972		238 901	

Groupe D L S I

Exercice clos le 31 décembre 2014

Etat de la situation financière consolidée

<i>chiffres en Euros</i>	Note	au 31/12/2014	au 31/12/2013	Variation
ACTIF				
Goodwill	5.1.1	24 751 514	24 751 514	0
Immobilisations incorporelles	5.1.2	1 269 103	1 530 941	-261 838
Immobilisations corporelles	5.1.3	742 235	970 921	-228 686
Actifs financiers		43 259	43 259	0
Actifs d'impôts différés	7.5	742 660	222 076	520 584
Autres Actifs non courants	5.1.4	1 066 678	1 083 518	-16 840
Total de l'Actif non courant		28 615 449	28 602 229	13 220
Clients et comptes rattachés	5.2.1	39 268 553	41 367 145	-2 098 592
Autres créances	5.2.1	11 224 933	6 637 582	4 587 351
Actifs financiers courant	5.2.2	0	0	0
Trésorerie		8 509 499	4 360 810	4 148 689
Total de l'actif courant		59 002 985	52 365 537	6 637 448
Actifs en vue d'être cédés		0	0	0
Total de l'actif		87 618 434	80 967 766	6 650 668

<i>chiffres en Euros</i>		au 31/12/2014	au 31/12/2013	Variation
PASSIF				
Capital		5 082 980	5 082 980	0
Réserves consolidées		15 047 865	11 733 285	3 314 580
Résultat de l'exercice		3 934 485	3 901 336	33 149
Capitaux Propres part du groupe		24 065 330	20 717 601	3 347 729
Intérêts minoritaires		821 962	816 327	5 635
Capitaux Propres		24 887 292	21 533 928	3 353 364
Provisions non courantes	6.1.1	349 837	218 342	131 495
Impôts différés passifs	7.5	253 167	186 132	67 035
Emprunt obligataire				0
Emprunts et dettes financières	6.1.2	170 077	506 390	-336 313
Passifs non courants		773 081	910 864	-137 783
Provisions d'exploitation	6.2.1	509 637	35 992	473 645
Emprunt obligataire				0
Emprunts et dettes financières	6.1.2	23 005 465	20 225 657	2 779 808
Fournisseurs et rattachés	6.2.2	2 354 007	3 627 385	-1 273 378
Dettes fiscales et sociales	6.2.2	33 394 649	32 114 278	1 280 371
Autres dettes	6.2.2	2 694 303	2 519 662	174 641
Passifs courants		61 958 061	58 522 974	3 435 087
Passifs en vue d'être cédés				0
Total Capitaux Propres et Passif		87 618 434	80 967 766	6 650 668

Groupe DLSI

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE - IFRS 31/12/2014

Rubriques	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net consolidé	4 134	4 151
+/- Dotations nettes aux amort. Et prov.	1 171	781
+/- Plus et moins values de cession	-2	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endet.	5 303	4 932
+ Coût de l'endettement financier net	510	512
+/- charge d'impôt (y compris impôts différés)	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endet.	5 813	5 444
- impôt versé	0	0
+/- variation du B.F.R. lié à l'activité	-2 973	-1 142
+/- Autres flux générés par l'activité	0	0
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)	2 840	4 302
- décaissements liés aux acquisitions d'immob. Corp. Et incorp.	-279	-300
+ Encaissements liés aux remboursement de prêts	17	97
+/- Coût nets des regroupements d'entreprises	-117	0
+ dettes envers les cédants des entreprises acquises	0	0
+/- incidence des variations de périmètre	0	0
+/- décaissements nets liés au regroupement d'entreprises antérieurs	0	-688
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INV.(E)	-379	-891
- dividendes versés au cours de l'exercice	-778	-640
+ sommes reçues des actionnaires lors d'augment.	0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	3 400	3 500
- Remboursements d'emprunts	-1 875	-2 299
- Intérêts financiers nets versés	-510	-393
+/- Variation des encours liée aux créances cédées	1 814	-3 671
+/- Variation des comptes courants	-141	60
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINAN	1 910	-3 443
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H=(D+E+F)	4 371	-32
TRESORERIE D'OUVERTURE	4 138	4 170
	0	0
TRESORERIE DE CLOTURE	8 509	4 138
dont trésorerie et équivalent de trésorerie	8 509	4 360
dont découverts bancaires	0	-223

Variation des capitaux propres consolidés

en €	Nombre d'actions	Capital	Résultat non distribué	Part du groupe	Part hors groupe	Capitaux propres
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2012	2 541 490	5 082 980	12 262 599	17 345 579	632 412	17 977 991
Dividendes versés			-584 542	-584 542	-54 986	-639 528
Résultat net de l'exercice 2013			3 901 336	3 901 336	249 916	4 151 252
Autres éléments du résultat global			55 228	55 228	-11 015	44 382
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2013	2 541 490	5 082 980	15 634 621	20 717 601	816 327	21 533 928
Dividendes versés			-584 542	-584 542	-121 337	-705 879
Résultat net de l'exercice 2014			3 934 485	3 934 485	199 606	4 134 091
Autres éléments du résultat global			34 786	34 786	7 366	42 152
Rachat de minoritaires			- 37 000	-37 000	-80 000	-117 000
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2014	2 541 490	5 082 980	18 982 350	24 065 330	821 962	24 887 292

La totalité du capital social a été souscrit et libéré. Le montant nominal d'une action s'élève à 2€.

Les réserves consolidées au 31 décembre 2014 se décomposent comme suit :

Réserve légale	508 K€
Autres réserves et résultats cumulés	14 540 K€

En 2014, le Groupe a versé un dividende de 0.23€ par action.

GROUPE DLSI

I ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014 Etablie selon les normes IFRS

1. Remarque liminaire

Les comptes du Groupe DLSI au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Directoire le 30 mars 2015. Ces comptes ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 26 juin 2015.

Le Groupe DLSI offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire. DLSI ("la Société") est une entreprise domiciliée en France.

Nom de la société mère :	D L S I
Siège social :	Avenue Jean Eric Bousch 57600 FORBACH
Forme juridique :	S A à directoire et conseil de surveillance
SIREN :	389 486 754

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation ont établi leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre 2014.

2. Base de préparation des états financiers

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers du Groupe sont établis en conformité avec les normes "IFRS" (International Financial Reporting Standards) et les interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les normes comptables internationales appliquées dans les comptes annuels au 31 décembre 2014 sont celles d'application obligatoire au sein de l'Union européenne à cette date et sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2013 à l'exception de celles relatives aux nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement en 2014 et qui n'ont pas été appliquées par anticipation antérieurement.

Les normes et amendements de normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014 et non appliqués par anticipation sont les suivantes :

- IFRS 10 Etats financiers consolidés, IFRS 11 Partenariats, IFRS 12 Informations à fournir sur les participations des autres entités, IAS 27 révisée Etats financiers individuels, IAS 28 révisée Participations dans des entreprises associées et des joint-ventures, ainsi que les amendements consécutifs ;
- Amendements à IAS 32 – Compensation d'actifs et de passifs financiers ;
- Amendements à IAS 36 – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendements à IAS 39 – Novation des dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

L'application en 2014 des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée ainsi que des autres textes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

L'interprétation IFRIC 21 – Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché particulier (publiée en mai 2013) a été adoptée par l'Union Européenne en juin 2014 et sera appliquée en 2015, date de son application obligatoire. Cette interprétation précise que la comptabilisation de ces taxes en charges est réalisée à la date de l'évènement générant l'obligation (et non pas en fonction des bases de calcul desdites taxes). Son application ne devrait pas avoir d'incidence matérielle sur les comptes annuels, mais devrait avoir un impact significatif sur les comptes semestriels.

Enfin, le Groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été approuvés par l'Union Européenne et qui ne sont donc pas d'application obligatoire :

- IFRS 15 – Revenus provenant de contrats avec des clients (publié en mai 2014). Cette norme remplacera les normes IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction. Cette norme sera d'application obligatoire pour les exercices 2017 et suivants sous réserve de son adoption par l'Europe
- IFRS 9 – Instruments financiers (publiée en juillet 2014). Ce texte porte sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Cette norme remplacera la norme IAS 39, Instruments financiers ; et sera d'application obligatoire pour les exercices 2018 et suivants sous réserve de son adoption par l'Europe ;
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (publiée en janvier 2014) ;
- Amendements IAS 19 – Régimes à prestations définies, cotisations versées par les membres du personnel (publiés en novembre 2013) ;
- Amendements IFRS 11 – Comptabilisation d'intérêts dans une activité conjointe (publiés en mai 2014) ;
- Amendements IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables (publiés en mai 2014) ;
- Amendements IAS 16 et IAS 41 – Agriculture : Actifs biologiques producteurs (publiés en juin 2014) ;
- Amendements IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels (publiés en août 2014) ;
- Amendements IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une joint-venture (publiés en septembre 2014) ;

- Amendements Améliorations des IFRS 2010-2012 et 2011-2013 (publiés en décembre 2013) et 2012-2014 (publiés en septembre 2014) ;
- Amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement, application de l'exception à la consolidation (publiés en décembre 2014) ;
- Amendements IAS 1 – initiative concernant les informations à fournir (publiés en décembre 2014).

Le Groupe examine la norme IFRS 15 afin de déterminer son impact sur les états financiers consolidés et les conséquences pratiques. S'agissant des autres textes mentionnés ci-avant, ils ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

3 - COMPARABILITE DES EXERCICES

3.1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

En 2014, dans un contexte économique difficile, le chiffre d'affaires du groupe DLSI s'est replié de 1.60% par rapport à 2013 ce qui note notre résistance et nous avons, malgré ce repli, amélioré nos marges.

3.2. EVOLUTION DU PERIMETRE

En 2014, DLSI a augmenté sa participation dans PEMSA en passant de 86.5 % à 88.90 % de détention du Capital de cette société.

4. Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs désignés comme étant disponibles à la vente dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Les estimations effectuées concernent essentiellement la norme IAS 36 (notes

4.3.2) et la norme IFRS 3 (estimation de la juste valeur des actifs et passifs acquis lors des regroupements d'entreprises).

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

4.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société DLSI exerce le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif existe lorsque le groupe a le pouvoir de contrôler les politiques financières ou opérationnelles de manière à obtenir les avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le groupe détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes et transactions intragroupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Au 31 décembre 2014, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

Sociétés	Siège social		% de détention	Nature juridique	Méthode de consolidation
DLSI SA	FORBACH	Société mère	Société mère	SA	Intégration globale
DLSI Luxembourg SA	ESCH S/ALZETTE	A	100	SA	Intégration globale
DLSI GMBH	KLEINBLIEDERSTROFF	A	100	SARL	Intégration globale
PEMSA SA	LOCARNO (SUISSE)	01/07/2007	88,9	SA	Intégration globale
PEMSA VAUD SA	LAUSANNE (SUISSE)	01/07/2007	88,9	SA	Intégration globale
PEMSA GE SA	GENEVE (SUISSE)	01/07/2007	88,9	SA	Intégration globale
SELECT EMPLOI	LAUSANNE (SUISSE)	01/01/2011	88,9	SA	Intégration globale
MARINE INTERIM	FORBACH	01/02/2008	51	SAS	Intégration globale
DLSI POLSKA	GLIWICE	01/07/2008	50	SARL	Intégration globale
TERCIO	FORBACH	01/07/2011	100	SAS	Intégration globale

4.2. Date de clôture

Toutes les sociétés consolidées ont un exercice social de 12 mois et clôturent le 31 décembre.

4.3. Méthodes d'évaluation

4.3.1. Goodwill

Les goodwill résultant de regroupements d'entreprises représentent les paiements effectués par le groupe lors de l'acquisition d'une agence ou d'un groupe d'agences ou des titres d'une société exploitant une ou plusieurs agences en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent pas être identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2010, les goodwill étaient calculés par différence entre le coût d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition et la part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2010, les goodwill sont calculés par différence entre le coût d'acquisition, c'est-à-dire la considération transférée au vendeur, incluant la juste valeur des paiements conditionnels, et la part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

4.3.2 Dépréciations d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur qu'un actif a subi une perte potentielle de valeur. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2015, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2018, le Groupe a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie. Le taux d'actualisation correspond à : (coût des fonds propres soit 10.45 % x part des fonds propres soit 90 %) + (coût de la dette après impôt soit 3.85 % x part de la dette soit 10 %). Le coût des fonds propres correspond au taux d'intérêt de l'OAT à 10 ans, auquel s'ajoute une prime de marché actions et une prime de risque spécifique

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur les agences ou des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2014 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2015 de l'ordre de 4.5 %.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2014, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs. Le CICE est intégré à hauteur de 100 % du crédit d'impôt estimé, soit 6 % de la masse salariale concernée en 2014 et 6 % en 2015 et les années à venir, en considérant que le dispositif sera maintenu au-delà de la période des prévisions détaillées. Une augmentation de 0.5% du taux d'actualisation ne nécessiterait pas de comptabiliser une dépréciation.

4.3.3. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition augmenté des coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Un amortissement est constaté sur les logiciels selon le mode linéaire et sur une durée n'excédant pas 3 ans.

Les immobilisations incorporelles comprennent également la clientèle acquise, amortie selon le mode linéaire et sur une durée n'excédant pas 7 ans.

En 2010, le nom commercial « EXESS INTERIM » a été reconnu pour 2 M€ dans le cadre de l'acquisition de cette entreprise, cette marque est amortie linéairement sur une période de 8 années.

4.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à l'actif du bilan selon les principes comptables suivants :

- comptabilisation à leur valeur d'acquisition (coût d'acquisition augmenté des coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue)
- amortissement calculé selon la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie d'utilité :

Agencements et aménagements.....	10 ans
Matériel de bureau et informatique.....	entre 3 ans et 5 ans
Mobilier de bureau.....	10 ans

Depuis le 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt directement attribuable à un actif éligible sont comptabilisés en tant que composant du coût de l'actif.

4.3.5 Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction pour leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition des actifs financiers (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat).

Les actifs financiers sont sortis du bilan dès lors que les droits à flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers, que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et qu'il n'a pas conservé le contrôle de ces actifs.

A la date de comptabilisation initiale le Groupe détermine, en fonction de la finalité de l'acquisition, la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories prévues par la norme IAS 39. A fin 2014, le Groupe a des actifs financiers relevant des catégories "Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat" et "Prêts et Créances".

4.3.5.1 Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme.

Il s'agit pour le Groupe de la trésorerie qui comprend les disponibilités. Les découverts bancaires figurent en dettes financières au passif du bilan.

Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat.

4.3.5.2. Prêts et créances

Il s'agit pour le Groupe des autres actifs financiers non courants qui comprennent notamment des dépôts et cautionnements.

Ces prêts et créances sont valorisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. Une dépréciation est enregistrée dès lors que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La juste valeur correspond à la valeur nominale lorsque l'échéance de paiement n'est pas significative.

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Pour les créances clients, cette provision correspond à la part hors taxes de la créance qui n'est pas couverte par l'assurance-crédit.

Les créances cédées en garantie du financement reçu sont conservées à l'actif et le financement correspondant est enregistré sous la rubrique « mobilisation de créances » au sein des emprunts et dettes à court terme.

4.3.6. Trésorerie

La rubrique « trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vues, les autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au passif courant en dettes financières tout comme les financements reçus dans le cadre de la mobilisation des créances.

4.3.7. Impôts différés et impôts sur les sociétés

En complément des impôts exigibles sont comptabilisés des impôts différés calculés sur les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs.

S'ils sont débiteurs ils figurent en actif non courant, s'ils sont créditeurs ils figurent en passif non courant.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur les bénéfices imposables futurs. Les impôts différés comptabilisés sur les déficits reportables concernent TERCIO et DLSI SA s'élèvent au total à 818 K€ à fin 2014.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Conformément à la pratique majoritaire des autres entreprises du secteur de l'intérim, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est présentée en impôt sur les sociétés.

4.3.8. Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé lorsqu'il est probable que le règlement devrait provoquer une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

4.3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur des services vendus. Le chiffre d'affaires figure net de taxe sur la valeur ajoutée.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

4.3.10. Avantages au Personnel

Provisions pour indemnité de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une provision calculée conformément aux préconisations de la norme IAS 19 ; il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture. DLSI est soumis au régime à prestations définies.

Les salariés concernés par les indemnités de fin de carrière sont uniquement les cadres et employés, les intérimaires n'y ayant pas droits.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 2 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

Les écarts actuariels sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle ils surviennent en autres éléments du résultat global.

Autres avantages à long terme

Le Groupe n'a pas d'obligation à long terme envers son personnel autres que les régimes de retraite.

4.3.11 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du Groupe sont convertis selon les méthodes suivantes :

- les postes du bilan sont convertis aux cours de clôture ;
- les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours moyens de l'exercice ;
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres au sein du poste « différence de conversion ».

4.3.12 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêt sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuables aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Le taux effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant ses flux futurs estimés.

De même, les dettes fournisseurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les dettes financières dont l'échéance est supérieure à un an sont présentées en dettes financières non courantes. Les dettes financières dont la date de remboursement est inférieure à un an sont présentées en dettes financières courantes.

4.3.13 information sectorielle

Le groupe n'a qu'une seule activité significative. Sur la base des critères d'IFRS 8, le groupe n'a pas identifié de secteurs opérationnels distincts.

5 – DETAIL DE L'ACTIF

5.1 Actif non courant

5.1.1 GOODWILL

(en €)	31.12.13	Augmentations	Diminutions	31.12.14
Valeur brute des GOODWILL	24 751 514	0	0	24 751 514
Dépréciation des GOODWILL	0	0	0	0
Valeur nette des GOODWILL	24 751 514	0	0	24 751 514

Les goodwill se ventilent comme suit :

en €	
Région	Valeur nette
ALSACE	477 534
ILE DE France	7 092 788
LORRAINE	761 194
LUXEMBOURG	1 126 084
NORD PAS DE CALAIS	1 541 842
NORMANDIE	2 213 384
PACA	4 700 773
PICARDIE	1 802 700
RHONES ALPES	1 935 504
SUISSE	3 099 711
TOTAL	24 751 514

5.1.2 Immobilisations incorporelles

en €		2012	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2013
Logiciels	Brut	536 620		31 049		505 571
	Amortissements	501 768	17 349	31 049		488 068
	Total	34 852	-17 349	0	0	17 503
Marque	Brut	2 000 000			0	2 000 000
	Amortissements	583 562	250 000			833 562
	Total	1 416 438	-250 000	0	0	1 166 438
Clientèle	Brut	1 866 000			0	1 866 000
	Amortissements	1 264 000	255 000			1 519 000
	Total	602 000	-255 000	0	0	347 000
Total net		2 053 290	-522 349	0	0	1 530 941

en €		2013	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2014
Logiciels	Brut	505 571	197 724	36 160		667 135
	Amortissements	488 068	46 809	34 407		500 470
	Total	17 503	150 915	1 753	0	166 665
Marque	Brut	2 000 000			0	2 000 000
	Amortissements	833 562	250 000			1 083 562
	Total	1 166 438	-250 000	0	0	916 438
Clientèle	Brut	1 866 000			0	1 866 000
	Amortissements	1 519 000	161 000			1 680 000
	Total	347 000	-161 000	0	0	186 000
Total net		1 530 941		0	0	1 269 103

5.1.3 Immobilisations Corporelles

Autres immobilisations corporelles	2012	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2013
Brut	3 814 411	129 183	-53 771		3 889 823
Amortissements	2 843 558	296 691	-50 899		3 089 350
Immobilisation en cours	0	170 448			170 448
Net	970 853	2 940	-2 872	0	970 921
Autres immobilisations corporelles	2013	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2014
Brut	3 889 823	228 691	306 292		3 812 222
Amortissements	3 089 350	289 972	306 292		3 073 030
Immobilisation en cours	170 448	3 043	170 448		3 043
Net	970 921	-58 238	-170 448	0	742 235

5.1.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants au 31 décembre 2014 se composent comme suit :

	En €
Socamett	26 984
Prêts au personnel	21 913
Dépôts et cautionnements	873 011
Prêts 1% constructions	144 770
	1 066 678

Les dépôts et cautions portent sur les baux commerciaux, ainsi que sur la garantie délivrée aux entreprises de travail temporaire au Luxembourg pour un montant de 383 k€, qui est assurée par des dépôts bancaires en tant que caution donnée au Ministère du Travail. Ces dépôts bancaires sont rémunérés au taux variable d'environ 0.30 %.

5.2. Actif courant

5.2.1 Créances

En €	Montant brut	Provisions	Montant net à fin 2014
Créances clients et comptes rattachés	39 586 695	318 142	39 268 553
Autres créances	11 273 733	48 800	11 224 933
TOTAL	50 860 428	366 942	50 493 486

En €	Montant brut	Provisions	Montant net à fin 2013
Créances clients et comptes rattachés	41 735 401	368 256	41 367 145
Autres créances	6 686 382	48 800	6 637 582
TOTAL	48 421 783	417 056	48 004 727

Les créances cédées en garantie du financement reçu sont conservées à l'actif et le financement correspondant est enregistré sous la rubrique « mobilisation de créances » (emprunts et dettes financières à court terme). Nos créances sont couvertes par des assurances crédit.

Les autres créances comprennent notamment des produits à recevoir au titre de la formation pour 600 K€, des charges comptabilisées d'avance pour 714 k€, des créances fiscales et sociales pour 9 435K€ (comprenant des créances d'impôts courant pour K€ 7 988), ainsi que 476 k€ de débiteurs divers.

5.2.2 Actifs financiers courants

Néant au 31 décembre 2014

6. DETAIL DU PASSIF

6.1. Passifs non courants

6.1.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes concernent les provisions pour retraites pour un montant de 349 838€. Voir explications données au paragraphe 4.3.10

Provisions non courantes	2012	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	2013
Provisions pour avantages au personnel	191 501	26 841			218 342
Total	191 501	26 841	0		218 342

Provisions non courantes	2013	Dotations de l'exercice	Modification taux d'actualisation	Reprises non utilisées de l'exercice	2014
Provisions pour avantages au personnel	218 342	5 742	125 754		349 838
Total	218 342	5 742	125 754		349 818

6.1.2 Emprunts et dettes financières

Ce montant représente la part à plus d'un an des emprunts et dettes financières à plus d'un an à l'origine.

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

(en k€)	31.12.14	Part non courante	Part courante	31.12.13	Part non courante	Part courante
Emprunts bancaires	2 574	170	2 404	4 430	506	3 924
Dépôts et cautionnements reçus	0		0	0		0
Autres emprunts et dettes assimilées	8 861		8 861	6 033		6 033
Intérêts courus non échus	7		7	97		97
Concours bancaires courants (y compris mobilisations de créances)	11 733		11 733	10 172		10 172
Emprunts et dettes financières hors dérivés						
Instruments financiers dérivés passif						
Total Emprunts et dettes financières	23 175	170	23 005	20 732	506	20 226

L'endettement financier net tel que défini par le groupe DLSI correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et

dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Cet endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

(en €)	31.12.14	Part non courante	Part courante	31.12.13	Part non courante	Part courante
Emprunts et dettes financières	23 175	170	23 005	20 732	506	20 226
Instruments financiers dérivés actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 510	0	8 510	4 361	0	4 361
Endettement financier net	-14 665	170	-14 495	-16 371	- 506	-15 865

6.2. Passifs courants

6.2.1 Provisions d'exploitation

Provision d'exploitation	2012	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées	2013
Autres provisions	34 637	1 355	0	0	35 992
Total	34 637	1 355	0	0	35 992

Provision d'exploitation	2013	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées	2014
Autres provisions	35 992	475 000	1 355	0	509 637
Total	35 992	475 000	1 355	0	509 637

6.2.2 Autres passifs

Les autres passifs se décomposent comme suit au 31 décembre 2014 :
En €

DETTES AU 31 décembre 2014	Part courante	Part non courante	Total	Garantie	montant
Emprunts	2 403 753	170 077	2 573 830	voir § 9	
Mobilisation de créances	11 732 565		11 732 565	créances	20 470 000
Découverts	6 505		6 505		
Autres dettes financières	8 862 642		8 862 642		
Emprunts et dettes financières	23 005 465	170 077	23 175 542		
Dettes fournisseurs	2 354 007		2 354 007		
Dettes fiscales et sociales	33 394 649		33 394 649		
Autres dettes	2 694 303		2 694 303		
TOTAL	61 448 424	170 077	61 618 501		

La différence entre la mobilisation de créances pour K€ 11 733 et le montant des créances données en garantie pour K€ 20 470, s'explique par le fonds de Garantie pour K€ 2 027, le disponible pour K€ 2 845 et les remontée des règlements des derniers jours pour K€ 1 298.

Les autres passifs se décomposent comme suit au 31 décembre 2013 :

DETTES AU 31 décembre 2013	Part courante	Part non courante	Total	Garantie	montant
Emprunts	3 923 174	506 390	4 429 564	voir § 9	
Mobilisation de créances	9 908 475		9 908 475	créances	18 292 518
Découverts	231 648		231 648		
Autres dettes financières	6 162 360		6 162 360		
Emprunts et dettes financières	20 225 657	506 390	20 732 047		
Dettes fournisseurs	3 627 385		3 627 385		
Dettes fiscales et sociales	32 114 278		32 114 278		
Autres dettes	2 519 662		2 519 662		
TOTAL	58 486 982	506 390	58 993 372		

7. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

7.1. Chiffre d'affaires par pays

	2014	2013
	K€	K€
CA France	128 512	132 653
CA Allemagne	7 504	6 723
CA Luxembourg	7 052	5 782
CA Suisse	37 745	38 568
CA Pologne	83	114
TOTAL	180 896	183 841

7.2. Charges de personnel et ventilation des effectifs

Ventilation	31/12/2014	31/12/2013
Dirigeant	1	1
Cadres	65	68
Employés	142	148
Intérimaires	3814	3925
Effectif total	4022	4142

Le calcul des effectifs moyen est déterminé de la manière suivante :

Pour la France le nombre de salariés est égale au nombre d'heures prestées / 12 / 140 heures

Pour l'Allemagne le nombre de salariés est égale au nombre d'heures prestées / 12 / 160 heures

Pour le Luxembourg le nombre de salariés est égale au nombre d'heures prestées / 12 / 160 heures

Les charges de personnel s'élèvent à 129 613 K€ de salaires et traitements, et 32 371 K€ de charges sociales soit un montant total de 161 984K€.

7.2.1. Imputation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE de l'exercice 2014 a été imputé au crédit du compte "Charges de personnel" et au débit d'un compte "Impôts"

L'impact du CICE sur les charges de salaires et traitements représente un gain de compétitivité de 2.30 % sur notre chiffre d'affaires.

7.3. Autres produits et charges d'exploitation

	2014	2013
Formation	1 274 756	1 665 909
Transfert de charges	339 751	110 493
Avantages en natures	325 978	377 878
Pertes nettes sur créances	-315 651	-413 646
Autres produits/charges nets	-203 199	52 863
Total des autres produits et charges d'exploitation	1 421 635	1 793 497

Les transferts de charges incluent principalement les remboursements des salaires maintenus des intérimaires par les organismes.

7.4. Autres produits et charges financières

	2014	2013
Produits financiers divers	11 920	151 028
Total Produits financiers	11 920	151 028
Charges d'intérêts	521 719	546 252
Pertes de change	0	116 520
Total Charges financières	521 719	662 772
Autres produits et charges financiers	-509 799	-511 744

7.5. Charges d'impôts

- La charge d'impôt se décompose comme suit :

	2014	2013
Impôt courant	-2 136 954	-2 053 942
Impôt différé	250 548	110 553
TOTAL	- 1 886 406	-1 943 389

En 2014, les impôts courants incluent la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises pour un montant de 1 803 K€ contre 1 719 K€ en 2013.

- Preuve d'impôts sur les Bénéfices 2014

(En K€)

Résultat avant impôt	6 020	
Impôt à 33 1/3%	2 007	
Impôts comptabilisés IFRS	1 886	
Différence		-121
<i>Analyse de la différence</i>		
Différences de taux d'imposition	-268	
Différences Permanentes	0	
Contribution sur la valeur ajoutée (CVAE)	1 803	
Effet IS de la CVAE	-601	
CICE	0	
Effet IS du CICE	-1 385	
Contrôle fiscal	176	
Taxe de 3% s/dividendes	6	
Effet IDR	44	
Autres	104	
Total des Différences		-121

• Preuve d'impôts sur les Bénéfices 2013
(En K€)

Résultat avant impôt	6 095	
Impôt à 331/3%	2 032	
Impôts comptabilisés IFRS	1 943	
Différence		-89
Analyse de la différence		
Différences de taux d'imposition	-257	
Différences Permanentes	0	
Contribution sur la valeur ajoutée (CVAE)	1 719	
Effet IS de la CVAE	-573	
CICE	0	
Effet IS du CICE	-1 036	
Divers	58	
Total des Différences		-89

Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

En K€	2014	2013
Au titre des différences temporelles déductibles		
<i>Organic</i>	64	70
<i>Participation des salariés</i>	0	0
<i>Frais d'acquisition non encore déduits</i>	0	0
<i>Deficits reportables</i>	273	42
<i>Indemnités fin de carrière</i>	113	69
<i>Provision VMP</i>	30	30
<i>Divers</i>	263	11
Au titre des différences temporelles imposables		
<i>Amortissement dérogatoires</i>	0	0
<i>Relation clientèle</i>	(63)	(118)
<i>Provision déductible Pemsas</i>	(190)	(67)
<i>Divers</i>	0	0
Actifs (passifs) d'impôts différés	490	36
Impôts différés actifs	743	222
Impôts différés passifs	(253)	(186)

7.6. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

	2014	2013
Résultat en € (part du groupe)	3 934 485	3 901 336
Nombre d'actions	2 541 490	2 541 490
Résultat de base par action (en euros)	1,55	1,54
Nombre d'actions gratuites potentielles	0	0
Résultat dilué par action (en euros)	1,55	1,54

7.7. Etat du résultat global

Le résultat global est lié aux variations de change, en particulier avec le franc suisse, et au changement de taux d'actualisation des indemnités de départ à la retraite.

8. PARTIES LIEES

8.1 Rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014, la rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux a été la suivante :

Nom	Fonction	Années	Rémunération fixe	Rémunération variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Régimes complémentaires de retraite	Total
Raymond DOUDOT	Président du conseil de surveillance	2013			120 000	0		120 000
Laurent Lutz	Membre du Conseil de surveillance	2013	60 446		4 000	5 820		70 266
Jean-Marie NANTERN	Membre du Conseil de surveillance	2013	87 287		4 000	5 928		97 215
Thierry DOUDOT	Président du directoire	2013	117 000			5 825		122 825
Véronique LUTZ	Membre du directoire	2013	20 077			1 160		21 237
Total		2013	284 810		128 000	18 733		431 543

Nom	Fonction	Années	Rémunération fixe	Rémunération variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Régimes complémentaires de retraite	Total
Raymond DOUDOT	Président du conseil de surveillance	2014			120 000	0		120 000
Laurent Lutz	Membre du Conseil de surveillance	2014	62 247		4 000	5 820		72 067
Jean-Marie NANTERN	Membre du Conseil de surveillance	2014	89 883		4 000	5 928		99 811
Thierry DOUDOT	Président du directoire	2014	117 000			5 825		122 825
Véronique LUTZ	Membre du directoire	2014	0			0		0
Total		2014	269 130		128 000	17 573		414 703

Les administrateurs et dirigeants mandataires sociaux de D.L.S.I. ne perçoivent aucune rémunération de la société RAY INTERNATIONAL S.A., actionnaire majoritaire de D.L.S.I.

D.L.S.I. n'a pris aucun engagement de quelque nature que ce soit au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Aucune action gratuite n'est prévue pour les organes de Direction.

8.2 Relations avec les parties liées

En euros	2014	
	Produits	Charges
Ray International SA	–	0
Total	–	0

En euros	2013	
	Produits	Charges
Ray International SA	–	198 000
Total	–	198 000

A fin 2014, la dette envers Ray International s'élève à 2 967 K€ (versus 3 108 K€ à fin 2013)

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés aux prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont ni garantis, ni porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garantie fournie ou reçue pour les créances et les dettes sur les parties liées. A partir de 2014, il n'y a plus d'opérations avec les parties liées.

9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1. Engagements reçus

- Garanties d'Actif et de Passif

Pour l'acquisition des sociétés GI –V et CH –V, les précédents actionnaires (SERFIV) ont consentie des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

Pour GI –V : 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour CH –V : 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour l'acquisition de la société MT INTERIM, l'ancien actionnaire (Mr TORIL) a consentie des garanties d'actif passif. Une Garantie bancaire à première demande nous a été remise avec les montants suivants :

Une garantie de 300 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2014
Une garantie de 200 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2015.

9.2. Engagements donnés

ENGAGEMENTS FINANCIERS 2014

Nantissement des fonds de commerce

Le CIC EST et la BPLC, ont nanté les fonds de commerce de nos agences provenant des fonds d'ALARYS et des fonds d'EXESS, en contrepartie du prêt de 7 250 000 €, la valeur des fonds est de 6 600 000€

Montant restant dû au 31.12.2014 : 2 067 500€
Pour un montant initial de 7 250 000 €

Le Crédit agricole a nanté le fonds de commerce de DLSI, en contrepartie d'un prêt de 1 Million d'Euros, la valeur du fonds est de 1 000 000€.

Montant restant dû au 31.12.2014 : 506 330€
Pour un montant initial de 1 000 000 €

DLSI SA s'est porté caution, sur un découvert autorisé de trésorerie à la société DLSI Luxembourg SA, au profit de la BGL BNP PARISBAS pour 100 k€.

Une banque s'est porté garante de DLSI Luxembourg à concurrence de K€ 1 370 envers le ministère du Travail et de l'Emploi luxembourgeois ainsi qu'à concurrence de K€ 9 envers un bailleur. Ces engagements bancaires sont garantis par des sûretés conférées sur les comptes de la société ouverts auprès de cette banque et présentant au 31 décembre 2014 un solde de K€ 358.

9.3 Engagement sur locations simples

Désignation	- 1 AN	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
BAUX	887 856	1 294 680	186 830

Les baux concernent les locaux des agences et du siège et sont signés pour une période de 9 ans. Les engagements notés ci-dessus excluent les renouvellements et les ruptures triennales.

Au total, la charge de loyer encourue par le groupe au titre de l'exercice 2014 s'est élevé à K€ 1 531.

10. Honoraires des commissaires aux comptes

En €	Année 2014		Année 2013	
	Ernst & Young	Account Audit	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés - Société mère - Filiales intégrées globalement	37 500	37 500	37 500	37 500
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes - Société mère - Filiales intégrées globalement				
Total	37 500	37 500	37 500	37 500

11. Evénements postérieurs

Sur l'année 2015, suite à la décision de la Banque Centrale Suisse, de ne plus figer le franc Suisse et ayant une filiale dans ce pays, la variation de cette monnaie aura une incidence dans nos comptes : bénéfique du point de vue chiffre d'Affaires et résultats et défavorable sur l'avance de trésorerie faite par celle-ci (871KE).

12. catégories d'actifs et de passifs financiers

en K€	Ventilation par catégories d'instruments financiers					
	Au 31.12.2014	Juste valeur par résultat (1)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture
Autres actifs financiers	1 067			1 067		
Clients et comptes rattachés	39 268			39 268		
Autres créances et charges constatées d'avance.....	11 225			11 225		
Autres actifs financiers courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 509	8 509				
Total des actifs financiers	60 069	8 509		51 560		-
Emprunts et dettes financières à long terme	170				170	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 354	-			2 354	
Autres dettes et produits constatés d'avance	36 089				36 089	
Emprunts et dettes financières à court terme	23 005	14 531			8 474	
Total des passifs financiers	61 618	14 531			47 087	-

(1) désignés comme tel à l'origine

en K€	Ventilation par catégories d'instruments financiers					
	Au 31.12.2013	Juste valeur par résultat (1)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture
Autres actifs financiers	1 084			1 084		
Clients et comptes rattachés	41 367			41 367		
Autres créances et charges constatées d'avance.....	6 637			6 637		
Autres actifs financiers courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 361	4 361				
Total des actifs financiers	53 449	4 361		49 088		-
Emprunts et dettes financières à long terme	506				506	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 627	-			3 627	
Autres dettes et produits constatés d'avance	34 634				34 634	
Emprunts et dettes financières à court terme	20 226	13 296			6 930	
Total des passifs financiers	58 993	13 296			45 697	-

(1) désignés comme tel à l'origine

La juste valeur des actifs et passifs au coût amorti n'est pas significativement différente de leur valeur comptable.

13. Gestion du risque financier

13.1 Introduction

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires et de dettes fiscales et sociales. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

A ce jour, le Groupe n'a pas contracté d'instruments dérivés, tels des swaps de taux d'intérêt.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil de Direction de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

13.2 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

13.2.1 *Clients et autres débiteurs*

La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit.

Les contrats passés entre DLSI et ses clients font l'objet de garantie, une demande de couverture d'assurance-crédit est systématiquement demandée auprès de nos assureurs et uniquement après avoir obtenu un encours le personnel est mis à disposition.

De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. Par conséquent l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Aucun client ne représentant plus de 2 % des produits du Groupe, il n'y a pas de concentration du risque de crédit. Les éléments quantitatifs concernant les créances commerciales ainsi que l'antériorité des créances courantes sont précisés en note 13.2.4.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La

principale composante de cette dépréciation correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

13.2.2 Placements

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe (trésorerie, équivalents de trésorerie), DLSI place ses excédents de trésorerie au travers d'un placement de sicav financière au jour le jour et de manière délocalisée à savoir directement par la BPLC en temps réel. Le risque de contrepartie lié à ces placements est considéré comme marginal.

13.2.3 Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder aucune garantie financière à des sociétés ne faisant pas partie à 100 % du Groupe.

13.2.4 Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante:

en k€	Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
prêts et créances	50 493	47 861
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 509	4 361
Total des actifs financiers courants	59 002	52 222

L'antériorité des créances courantes se présente ainsi au 31 décembre 2014

en k€	Au 31.12.2014
Créances non échues	38 611
Créances échues et non dépréciées	11 882
- Depuis 1 à 30 jours	9 103
- Depuis 31 à 90 jours	2 768
- Depuis 91 à 180 jours	11
- Depuis 181 à 360 jours	-
- Depuis plus de 360 jours	-
Total	50 493

13.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

La trésorerie est suivie quotidiennement. Ayant une politique rigoureuse et journalière de notre trésorerie, les risques et tensions sont peu probables, car notre groupe a peu d'engagement hors activité normale.

Le 2 février 2011, DLSI a souscrit un emprunt d'une durée de 5 ans et d'un montant de 7.250 K€ auprès du CIC Est et de la BPLC. A fin 2014, le capital restant dû s'élève à 2 067K€. Cet emprunt est assorti de l'obligation de respecter des ratios financiers qui sont en cours d'adaptation avec la banque en fonction de l'arrêté des comptes consolidés. Dans cette attente, la totalité du capital restant dû, a été classée en dettes courantes à fin 2014.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit au 31 décembre 2014 :

en k€	Montant au bilan au 31.12.2014	Total des échéances contractuelles au 31.12.2014	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 574	2 574	2 404	170	-	-	-	
Participation	-	-	-	-	-	-	-	
comptes-courants	2 976	2 976	2 976					
concours bancaires courants	17 625	17 625	17 625					
Total emprunts et dettes financières	23 175	23 175	23 005	170	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 354	2 354	2 354					
Autres dettes et produits constatés d'av	36 089	36 089	36 089					
Total	61 618	61 618	61 448	170	-	-	-	-

L'échéancier des prêts et créances se présente ainsi au 31 décembre 2014 :

en k€	Total des échéances contractuelle s au 31.12.2014	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	-						
prêts	194	-	194				
Comptes courants							
Dépôts et cautionnement	873	-	873				
Clients et comptes rattachés	39 269	39 269					
Autres créances	11 225	11 225					
Total	51 561	50 494	1 067	-			

13.4 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

13.4.1 Risque de taux d'intérêt

En complément de sa capacité d'autofinancement, DLSI a recours à l'endettement pour financer son programme d'acquisitions.

Le risque de taux relatif à la dette n'est pas très significatif à ce jour. Les emprunts sont réalisés sur une période de 60 mois.

13.4.2 Risque de change

D'une façon générale, le Groupe est peu exposé aux risques de change

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont essentiellement libellées sont l'euro et le CHF, ainsi que le Zloty.

D'une manière générale, nous recherchons toujours le taux de financement interbancaire le plus intéressant et dans une monnaie dont nous disposons des avoirs.

La répartition par devises des actifs financiers, nets des passifs financiers, est la suivante :

Euros : en K€ 0
CHF : en K€ 880

14. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un financement par capitaux propres important, afin de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire sous le contrôle du Conseil de surveillance, veille au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Groupe gère son capital dans l'esprit de rémunérer les actionnaires et d'assurer un équilibre raisonnable entre les capitaux propres et l'endettement financier.

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués de la trésorerie.

Le ratio d'endettement net de 0.76 en 2013 est passé à 0.59 en 2014

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques.